



INTENTION GÉNÉRALE de Septembre 1899

APPROUVÉE ET BÉNIE PAR NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE.

LA LUTTE CONTRE LES SOCIÉTÉS SECRÈTES

I

NOTRE peuple, que la Providence a si heureusement gardé, est fier à juste titre de sa foi et de ses institutions, mais il manquerait aux devoirs de la prudence propre aux fils de lumière s'il s'endormait dans une fausse sécurité, sans défiance des fils des ténèbres. On ne peut se le dissimuler : il est certain que notre pays porte dans ses flancs un ennemi mortel, le plus terrible fléau des nations catholiques dans les temps modernes, à savoir les sociétés secrètes, la franc-maçonnerie. Or, ne serait-ce pas tomber dans la plus fatale des illusions, si nous allions fermer les yeux sur un péril d'une telle gravité ? si nous restions sourds aux avertissements les plus solennels ? si, nous reposant sur des apparences trompeuses, nous ne faisons rien ou pour connaître cet ennemi,